

Finances publiques (FINA401_DT)



Composante
Faculté de Droit

En bref

- **Méthodes d'enseignement:** En présence
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours de finances publiques porte sur le fonctionnement financier de l'Etat français et des autres personnes publiques. Il aborde le cadre juridique des finances publiques ainsi que leur environnement européen et international. Après l'étude des notions fondamentales de la matière, les principes budgétaires sont analysés en détail avant une présentation du cycle budgétaire (préparation, adoption, exécution et contrôle du budget). Le cours porte principalement sur les finances de l'Etat, même s'il aborde les bases des finances locales, sociales et européennes.

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique du budget de l'Etat
- Intégrer les notions principales des finances publiques (budget, compte, loi de finances, crédits, ressources, etc.)
- Maîtriser le cycle budgétaire et ses implications politiques
- Distinguer le rôle des différents acteurs financiers et le cheminement des opérations financières
- Analyser le régime de responsabilité des gestionnaires publics et le mettre en parallèle avec les autres mécanismes de responsabilité

Heures d'enseignement

CM

Cours Magistral

24h

Pré-requis obligatoires

Cours de droit constitutionnel et d'introduction au droit

Plan du cours

Introduction

1. 2. 3. Les notions principales, l'histoire des finances publiques, leur environnement européen et international, et les sources juridiques des finances publiques.

Les principes budgétaires

1. Le principe d'annualité
2. Les principe d'unité et d'universalité
3. Le principe de spécialité
4. Le principe d'équilibre
5. Le principe de sincérité

Les lois de finances

1. L'élaboration des lois de finances et des lois de programmation
2. La procédure budgétaire
3. L'urgence budgétaire

L'exécution budgétaire

1. Le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables et les opérations financières
2. La responsabilité des gestionnaires publics

Les contrôles

1. Les contrôles internes des finances publiques
2. Les contrôles externes des finances publiques

Bibliographie

- J.-L. Albert, Finances publiques, Dalloz
- A. Baudu, Droit des finances publiques, Dalloz, HyperCours
- M. Bouvier, M.-C. Esclassan, Finances publiques, LGDJ.
- S. Damarey, Droit public financier, Dalloz
- A.-C. Dufour, S. Kott, C. Moniolle, Finances publiques, Ellipses
- A. Guigue, Les finances publiques du Royaume-Uni, Bruylant

C. Pierruci, G. Sutter, Manuel de finances publiques, PUF

Libellé court : FINA401_DT

Nature : MODL

Infos pratiques

Lieux

➤ Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)